



AGRA Sustainably Growing
Africa's Food Systems



CONCOURS DES JEUNES DU MALI

**APPEL A DES INITIATIVES DE PROJETS INNOVANTES DANS LES SECTEURS AGRICOLES
ET DE L'AGRO ALIMENTAIRE**

DEMANDE DE NOTES CONCEPTUELLES

1. SYNOPSIS DU DEMANDE DE NOTES CONCEPTUELLES

Titre de l'appel d'offres	Concours d'idées innovantes pour les jeunes maliens dans le domaine agricole
Bureau et address	AGRA – Développer durablement les systèmes alimentaires africains. Mali, Bamako, Immeuble SODIES, ACI 2000, Rue 286, angle derrière BND, BP 2950 Website: www.agra.org
Lieu de la mission	Mali
Admissibilité	Jeunes maliens âgés de 15 à 35 ans, avec un accent particulier sur les jeunes femmes (50%), les personnes handicapées et les personnes déplacées à l'intérieur du pays
Point de contact pour les éclaircissements et les questions	AGRA Mali r-richardson@agra.org
Adresse e-mail pour la soumission des propositions/devis	AGRA Mali r-richardson@agra.org
Date d'émission de la sollicitation	Mars 10, 2025
Date limite de soumission des questions et des éclaircissements	Mars 14, 2025
Date limite pour répondre aux questions et aux éclaircissements	Mars 18, 2025
Date limite de soumission des propositions	Mars 21, 2025
Type d'organisation	MPME dirigées par des jeunes et organisations dirigées par des jeunes légalement enregistrées au Mali.
Type de récompense anticipée	Bourse
Plafond budgétaire	US\$ 100,000

Méthode de sélection	Examen des propositions concurrentielles
Poids du technique vs financier	Proposition technique : 90% Proposition financière : 10%
Critères de soumission et d'évaluation	<p>Conditions d'admissibilité obligatoires:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Profil de l'entreprise. • Licence commerciale ou certificat de constitution ou certificat d'enregistrement • Certificat de non-responsabilité fiscale valide • Trois contacts de référence de travaux similaires réalisés. • CV du personnel clé. <p>Critères d'évaluation</p> <p>a) Capacité organisationnelle10 %</p> <p>b) Expérience dans des missions similaires.....25 %</p> <p>c) Approche, méthodologie et plan de travail proposés.....25 %</p> <p>d) Expérience et qualifications des personnes clés.....30 %</p> <p>e) Constitution de consortia de jeunes, intégrant les jeunes ruraux et leur groupement ou plateformes10 %</p> <p>Total:100%</p> <p>NB.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La note technique minimale requise pour l'évaluation technique est de 75 %. 2. L'AGRA co-crèera des propositions avec les candidats qui obtiendront le score technique et financier combiné le plus élevé, supérieur à 75 %. <p>Pondération : Technique 90 %, Financière 10 %</p>

2. PORTÉE DES TRAVAUX

2.1. Arrière-plan

L'AGRA est une institution dirigée par des Africains qui œuvre à travers le continent pour multiplier l'échelle des innovations agricoles et agroalimentaires qui aident les petits exploitants agricoles à augmenter leurs revenus, à améliorer leurs moyens de subsistance et à renforcer leur sécurité alimentaire (AGRA, 2022b). La vision de l'AGRA est de contribuer à une transformation agricole inclusive (IAT) à travers l'Afrique, en réduisant à terme la faim, en améliorant la nutrition et en aidant les agriculteurs à s'adapter au changement climatique. Dans le cadre de notre cycle stratégique le plus récent, la vision de l'AGRA a été encore renforcée pour placer les jeunes financièrement défavorisés, en particulier les jeunes femmes, au centre d'une transformation agricole inclusive au Mali et dans le reste du continent. Cet engagement en faveur de l'engagement des jeunes et de l'inclusion des femmes est un élément essentiel de la lutte contre la pauvreté et a été façonné par notre vaste expérience sur le terrain dans le pays.

Depuis 2007, l'AGRA a apporté des contributions significatives au secteur agricole malien. Au cours de sa première stratégie 1.0, l'AGRA s'est concentrée sur le renforcement des capacités et la promotion des technologies, la fourniture d'une assistance technique au gouvernement et au secteur privé et l'appui à la mise en place de systèmes robustes d'intrants, de vulgarisation, de commercialisation et de financement inclusif.

Dans le cadre de notre stratégie 2.0 de 2017 à 2021, AGRA Mali a soutenu davantage les systèmes agricoles et les actions gouvernementales, entrepris une évaluation des capacités institutionnelles du secteur agricole, développé un nouveau modèle de programme de subventions aux intrants (ISP), soutenu par une plateforme de distribution d'intrants PNISA II, mis en place une plateforme électronique de suivi et d'évaluation et élaboré un programme phare pour aider le gouvernement à respecter ses engagements dans le cadre du PDDAA. En ce qui concerne la livraison du dernier kilomètre, AGRA a promu le réseau d'agents communautaires (CBA), les concessionnaires agricoles, la production et la distribution de semences.

S'appuyant sur ces réalisations et en réponse à l'évolution du contexte national de ces dernières années, l'AGRA a défini un 3e cycle stratégique au Mali. Le point d'entrée de la stratégie 3.0 au Mali est « Promouvoir la résilience et la productivité des petits exploitants agricoles pour améliorer leurs moyens de subsistance », et est mis en œuvre de 2023 à 2028. Cette stratégie est conçue pour être mise en œuvre à travers cinq voies de mise en œuvre intégrées : 1) Agriculture durable ; 2) Marchés, commerce et finances inclusifs ; 3) Systèmes semenciers ; 4) Politique et capacité de l'État et 5) Genre, jeunesse et inclusion. Les principales cultures prioritaires de l'AGRA au Mali sont le maïs et le riz pour stimuler la croissance du secteur grâce à l'expansion des chaînes de valeur et à l'intégration des

marchés. Les cultures prioritaires secondaires sont le niébé, le sorgho et le mil pour renforcer la sécurité alimentaire et la résilience des petits exploitants agricoles en augmentant la production grâce à l'accès à des variétés améliorées et à la promotion de pratiques agricoles durables éprouvées et à une meilleure liaison avec les marchés locaux.

Pour plus d'informations sur l'AGRA, veuillez visiter www.agra.org

2.2. Objectifs du programme YEFFA

En partenariat avec la Fondation Mastercard, l'AGRA a lancé, dans le cadre de sa stratégie 3.0, le programme Entrepreneuriat des jeunes pour l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture (YEFFA). L'objectif du programme YEFFA est de remédier aux contraintes rencontrées par les jeunes défavorisés financièrement, en particulier les jeunes femmes, y compris les personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que les personnes handicapées (PWD), pour accéder à des opportunités de travail dignes et épanouissantes et à la réussite entrepreneuriale dans le secteur agroalimentaire comme moyen de sortir de la pauvreté. Le programme se concentre sur les jeunes femmes et hommes âgés de 15 à 35 ans défavorisés financièrement. Au Mali, le programme YEFFA vise à atteindre plus de 1 042 600 jeunes dans le cadre de la stratégie actuelle de l'AGRA, et ce faisant, plus de 260 650 opportunités de travail dignes et épanouissantes devraient être créées pour les jeunes maliens. Au moins 50 % des participants au programme doivent être des jeunes femmes. Pour y parvenir, le programme vise à développer le secteur agricole, à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles au Mali et à créer des opportunités de travail selon les quatre axes suivants : (1) Jeunes à la ferme, (2) Jeunes dans les services agricoles, (3) Jeunes dans l'agro-industrie/PME/commerce, et (4) Jeunes dans les emplois verts. Les interventions se concentrent sur les cultures prioritaires (maïs, riz, sorgho, mil et niébé), mais les idées d'investissement dans d'autres chaînes de valeur, telles que les légumes et la volaille, qui présentent un grand potentiel d'opportunités de travail pour les jeunes, doivent être prises en considération.

Les objectifs spécifiques du programme YEFFA au Mali sont notamment :

1. Développer et diversifier les marchés et les échanges commerciaux inclusifs pour les MPME dirigées par des jeunes et des femmes.
2. Améliorer la productivité agricole durable et la résilience des jeunes agriculteurs, en particulier des jeunes femmes.
3. Améliorer la participation des jeunes à la gouvernance et au processus décisionnel.

2.3. Demande de notes conceptuelles

L'AGRA souhaite inviter les jeunes femmes et les jeunes hommes, âgés de 15 à 35 ans, à former des consortiums et à soumettre des propositions détaillant des idées innovantes qui généreront

des emplois pour les jeunes dans le secteur agricole. Les idées innovantes doivent contribuer aux objectifs spécifiques du programme YEFFA décrits ci-dessus et doivent permettre de créer au moins deux cents (200) emplois dignes et épanouissants et de mettre vingt mille (20 000) jeunes au travail (50 % de chaque catégorie d'emploi pour les jeunes femmes). Les candidats sont encouragés à développer des idées innovantes qui profiteront également aux jeunes ruraux dans l'agriculture.

2.4. Directives de candidature

Il est conseillé aux candidats d'examiner attentivement les interventions qui relèvent de leurs domaines d'expertise et de soumettre des idées novatrices susceptibles de générer des opportunités d'emploi pour les jeunes dans le paysage agricole.

La durée globale du projet ne devrait pas dépasser trente-six (36) mois.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION TECHNIQUE

Concept notes detailing innovative ideas should not exceed six (6) pages.

Points des critères d'évaluation

3.1. Approche technique : 60 points

3.2. Expérience : Preuve d'expérience professionnelle dans la réalisation de missions dans les activités énoncées dans le champ d'application lié à la candidature sélectionnée ci-dessus : 25 points

3.3. Approche de gestion : La demande de subvention doit décrire comment les membres de l'équipe proposés ont l'expérience et les capacités nécessaires pour mener à bien le champ d'application des travaux (joindre le bref profil de l'organisation candidate et de l'équipe) : 15 points

Total 100 points

NB. Pour que la proposition financière soit prise en compte par l'AGRA, la proposition technique du candidat doit obtenir un score de 70 points ou plus. La proposition financière sera examinée par rapport à l'approche et à la méthodologie proposées, et des négociations sur les coûts auront lieu le cas échéant.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les MPME et les organisations dirigées par des jeunes sont légalement enregistrées au Mali. Les organisations qui envisagent de soumettre des propositions en réponse à cet appel à propositions (RFP) doivent déterminer si elles répondent aux exigences suivantes pour être éligibles à l'aide financière de l'AGRA : Cinq (5) années d'expérience professionnelle démontrable dans le domaine de l'expansion du secteur agricole et de la création d'emplois. Si une institution/organisation répond aux critères d'éligibilité ci-dessus, l'AGRA peut demander que des documents supplémentaires soient soumis dans le cadre du processus de pré-attribution. Les organisations sont informées que tous les fonds mis à disposition sont soumis aux exigences de responsabilité et d'audit de l'AGRA et de ses partenaires financiers.

4. COMMENT POSTULER

Si vous êtes éligible et intéressé à répondre à cet appel, veuillez soumettre des notes conceptuelles fournissant les informations suivantes ;

- Titre du projet
- Objectif du projet
- Résultats visés
 - Nombre de jeunes à la ferme
 - Nombre de jeunes dans les services agricoles
 - Nombre de jeunes dans l'agro-industrie/PME/commerce
 - Nombre de jeunes dans les emplois verts
- Description du projet
- Défis à relever
- Méthodologie pour relever les défis
- Budget de haut niveau
- Profil de l'organisation avec CV de l'équipe de mise en œuvre du projet.
- Coordonnées des candidats.